

Aide-soignant et auxiliaire de puériculture**Informations sur le concours**

Publié le :	02-06-2025
Filière :	Filière soins
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne, Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	10
Date du concours :	05-09-2025

Informations sur l'établissement

Nom : DIRECTION DES MAISONS DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE DES BDR

Ville : 13006 Marseille

Pour candidater

Date limite de candidature : 01-08-2025

Conditions de candidature :

Les candidats doivent satisfaire aux dispositions du Code Général de la Fonction publique :

- Posséder la nationalité française ou être ressortissant des Etats membres de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autre que la France,
- Jouir des droits civiques, se trouver en position régulière au regard du code du service national, ne pas avoir de mentions inscrite au B2 et au FIJAISV., et, remplir les conditions d'aptitudes physiques exigées pour l'exercice de la

fonction compte tenu des possibilités de compensation de handicap.

-Etre titulaire du diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture ou du certificat d'aptitude aux fonctions d'Auxiliaire de Puériculture ou du diplôme professionnel d'Auxiliaire de puériculture;

Pièces à fournir :

Une demande d'admission à concourir dactylographiée établie sur papier libre précisant ses motivations (et comportant une marge de 2 centimètres de chaque côté),

- Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi ;
- Le diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture ou du certificat d'aptitude aux fonctions d'Auxiliaire de Puériculture ou du diplôme professionnel d'Auxiliaire de puériculture;

- Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française en cours de validité ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne,
- Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national,
- une attestation d'honorabilité datant de moins de 3 mois à télécharger sur le site : <https://honorabilite.social.gouv.fr> délivrée sous quinze jours, si aucune mention n'est inscrite au B2 et au FIJAISV.
- Le cas échéant, un état signalétique des services publics accompagné de la fiche du poste occupé.

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Monsieur le Directeur

Direction des Maisons de l'Enfance et de la Famille des BDR

12 Rue Saint Adrien

13006 MARSEILLE